

DIRECTION
DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME

ARRÊTÉ

DAU/ES4

Le Ministre de l'Équipement, du Logement,
de l'Aménagement du Territoire et des Transports

- VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, et en particulier son article 4, modifiée par la loi n° 67.1174 du 28 décembre 1967 ;
- VU le décret n° 69.607 du 13 juin 1969 portant application de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites ;
- VU la délibération du 21 mai 1986 du conseil municipal de Chourgnac d'Ans ;
- VU l'avis émis le 10 juin 1986 par la Commission départementale des sites, perspectives et paysages du département de la Dordogne ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble urbain formé sur la commune de Chourgnac d'Ans par le site de la Chèze constitue un site pittoresque dont la préservation revêt un caractère d'intérêt général au sens de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1er : Est inscrit à l'Inventaire des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque du département de la Dordogne l'ensemble urbain formé sur la commune de Chourgnac d'Ans par le site de Lachèze et comprenant les parcelles cadastrales suivantes de la section B2 : parcelles n°s 403 ; 404 ; 619 ; 625 et 636 ; conformément au plan à l'échelle de 1/2500ème annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera notifié au Préfet, Commissaire de la République du département de la Dordogne et au maire de la commune de Chourgnac d'Ans qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Paris, le **23 OCT. 1987**

Pour ampliation:
L'Administrateur Civil
Chef du Bureau des Sites
et des Ensembles Urbains Protégés

Pierre SARDOU

Pour le Ministre et par délégation
L'Adjoint au Sous-Directeur
de la Mise en Valeur et de la Protection
des Espaces

Jean-Marie VINCENT

DORDOGNE

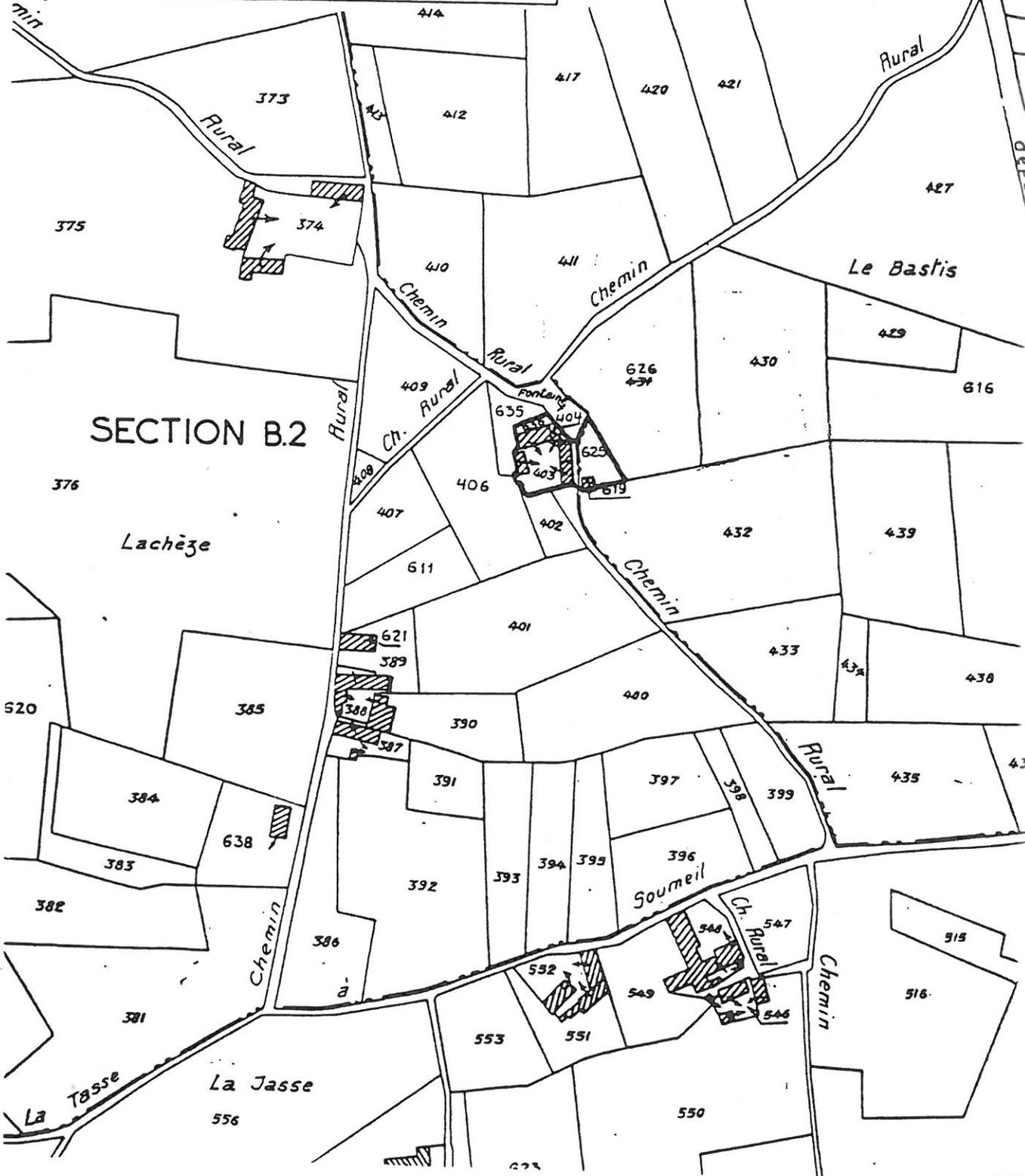
COMMUNE: CHOURGNAC-D'ANS

06/86

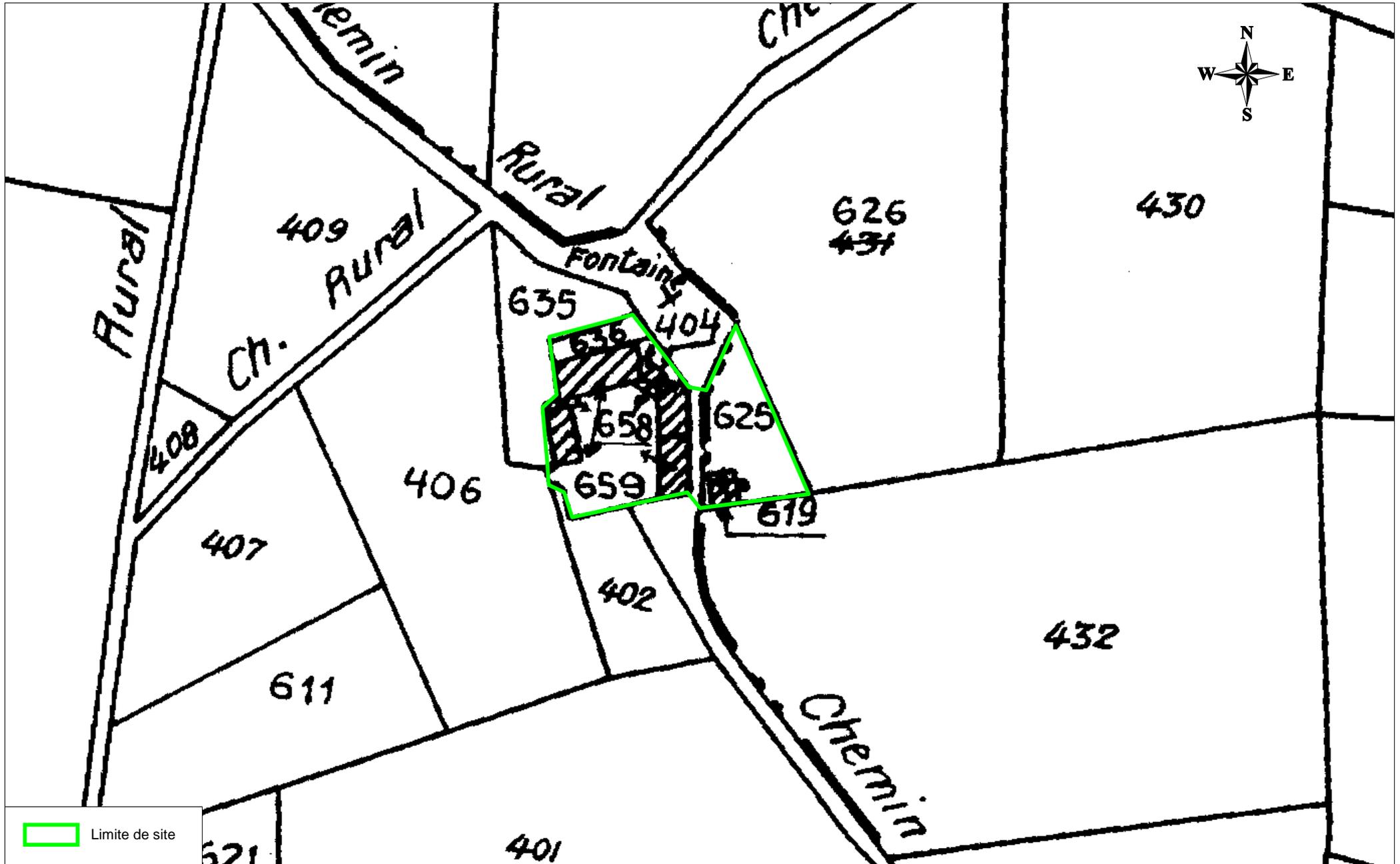
site de lachèze

inscrit le 23.10.87

Délimitation du site: —
Superficie du site: ~ 15 a
Echelle: 1/2500



CHOURGNAC D'ANS
Site inscrit : Site de Lachèze



 Limite de site